

même esprit de collaboration et de respect mutuel. C'est dans un tel climat que nos efforts sont le plus fructueux et c'est également la meilleure façon de démontrer à nos peuples que les Nations Unies restent capables de résoudre nos difficultés les plus pressantes.

Nous savons pertinemment qu'il nous faut renforcer le rôle et la capacité des Nations Unies dans les secteurs économique et social afin de mieux aligner ceux-ci sur les objectifs et les activités politiques de l'Organisation.

Lors de la session extraordinaire, l'Assemblée générale a établi un comité ad hoc qui amorcera justement ce processus de restructuration. Un des principaux documents qu'il aura à étudier est la *Nouvelle structure des Nations Unies pour la coopération économique internationale*. Le groupe d'experts chargé de cette étude a bien identifié les principales faiblesses du système des Nations Unies et a formulé un certain nombre de recommandations et de propositions qui amélioreraient l'équilibre entre les composantes fonctionnelles ou sectorielles et les éléments politiques du système.

Je veux également recommander au nouveau comité intergouvernemental le rapport d'un groupe d'experts établi par les Etats membres du Commonwealth et publié, au sein des Nations Unies, sous le titre *Pour un nouvel ordre économique international*.

Convaincu que les Nations Unies doivent mieux répondre aux besoins et aux intérêts de ses membres, le gouvernement du Canada a l'intention de jouer un rôle actif et constructif au sein du comité ad hoc afin de contribuer au renforcement du système des Nations Unies et ainsi lui permettre de faire avancer la réalisation d'un nouvel ordre économique international.

L'édification de ce nouvel ordre économique n'est que l'une des nombreuses préoccupations majeures de la communauté internationale à l'heure actuelle. Les questions démographiques et alimentaires, le secteur des établissements humains et le droit de la mer comptent parmi les problèmes mondiaux sur lesquels doivent se pencher les Nations Unies.

Le droit de la mer, notamment, est l'un des secteurs où le Canada joue un rôle particulièrement actif.

DROIT DE LA MER

L'une des fonctions les plus importantes mais aussi les moins reconnues des Nations Unies se situe au niveau